

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 Janvier 2015 à 20h00

Président : M. DUSSART

Etaient présents : Mrs JEUNIAUX, PROCHWICZ, RICHARD, CAPRON, CARRE, GAUDIERE, GUY, POURNY, CARON, Mmes ISEBE, HENNON, LEFEBVRE.

Etaient absents excusés : M CANDELIER, excusé, ayant donné une procuration de vote à M DUSSART
Mme COURTEAUX, excusée, ayant donné une procuration de vote à M JEUNIAUX

Secrétaire de séance : M JEUNIAUX

Date de Convocation : 13 Janvier 2015

Date de la séance : 19 Janvier 2015

Affichée le : 26 Janvier 2015

Ordre du Jour :

I) Approbation du compte rendu du 01 Décembre 2014

M Marc CAPRON : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), allée des marronniers : Nettoyage de la statue et des abords pour valoriser le site.

Sans autre remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II) Délibérations :

✓ Effacement des réseaux rue Dufour: Estimation financière

Monsieur le maire donne lecture du document non contractuel de la DFE80, une estimation du coût des différents travaux concernant l'effacement des réseaux rue Dufour (électricité, éclairage public et télécommunication) ainsi que le montant des participations correspondantes de la commune en application des barèmes et dispositions en vigueur à ce jour.

- Effacement du réseau électrique BTAS pour un montant total HT estimé à 45 225€
Taux d'aide de la FDE80 : 45% pour un montant de 20 351€
Participation de la commune : 24 874.00€ HT
La FDE80 récupère la TVA
- Effacement réseau Eclairage public pour un montant total HT estimé à 2 612€
Frais maîtrise d'œuvre 7% : 183€
TVA : 522€
Montant de l'opération total TTC : 3 317€
Montant pris en charge par la FDE 80 : 1 228€
Contribution de la commune : 2 090€HT
Subvention maximale possible par le CG dans le cadre du PACTe : 522.40€
- Travaux de Génie Civil de Communications Electroniques pour un montant total estimé à 10 200€
Frais maîtrise d'œuvre 5% : 510€
Montant HT de l'opération : 10 710€
Participation de la FDE80 40% : 4 284€
Participation de la commune : 6 426.00€ HT
- L'année souhaitée de réalisation des travaux est courant de l'année 2015
- Coordination avec d'autres travaux effectués par Amiens Métropole qui peut prendre en charge 70% du montant des travaux dus par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve et donne son accord de principe sur cette estimation de travaux d'effacement des réseaux de la rue Dufour.

✓ Agent technique territorial : Augmentation du nombre d'heures hebdomadaire

Monsieur le Maire explique que la charge de travail de l'agent occupant les fonctions du nettoyage à la salle communale, la cantine pendant les centres de loisirs et maintenant les temps d'activités périscolaires est en augmentation.

Les 21 heures par semaine effectuées par l'agent ne sont plus suffisantes pour la réalisation de son travail.

Monsieur le Maire propose de porter de 21h à 24h la durée hebdomadaire de l'agent à partir du 1^{er} février 2015.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, les membres du Conseil municipal décident de porter à 24h de service hebdomadaire l'agent chargé du nettoyage de la salle communale, la cantine des centres de loisirs et les temps d'activités périscolaires à partir du 01 Février 2015.

✓ Etude surveillée : Rémunération des enseignants

Monsieur le Maire explique que les enseignants du groupe scolaire des Jeunes Pousses à Vers sur Selle assurent l'encadrement des études surveillées des enfants le lundi, mardi et jeudi hors du temps scolaire à partir de septembre 2014.

Les enseignants peuvent percevoir une rémunération horaire revalorisable, selon le barème publié au Bulletin Officiel de l'Education Nationale, selon les heures effectuées autorisée par le décret n° 66-787 du 14 octobre 1966.

Personnels <u>Taux de l'heure d'étude surveillée</u>	Taux horaires (Bulletin Officiel éducation nationale) N° 31 du 02 septembre 2010
Professeurs des écoles de classe normale exerçant ou non les fonctions de directeur d'école élémentaire	21.86€
Professeurs des écoles hors classe exerçant ou non les fonctions de directeur d'école élémentaire	24.04€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve la rémunération des enseignants assurant l'encadrement des études surveillées selon le barème publié au Bulletin Officiel de l'Education nationale à partir de septembre 2014.

Une enquête a été demandée à l'APEVB auprès des parents pour les Temps d'activité périscolaire.

✓ Percepteur : Autorisation générale et permanente de poursuites

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mme ASSIER, Percepteur, demandant une autorisation permanente pour les recouvrements des produits des collectivités et établissement publics locaux.

L'article R1617-24 du Code général des Collectivités Territoriales créé par le décret n° 2009-129 du 3 février 2009 permet à l'ordonnateur de donner une autorisation permanente au comptable de poursuivre par voie de saisie (saisie-attribution, saisie CAF, saisie des rémunérations ou saisie-vente) ou d'Oppositions à Tiers Détenteurs (OTD) les débiteurs défaillants.

L'ordonnateur autorise l'émission des commandements de payer et les actes de poursuites subséquents, selon des modalités qu'il arrête après avoir recueilli l'avis du comptable.

Cette autorisation peut être permanente ou temporaire pour tout ou partie des titres que l'ordonnateur émet.

Le refus d'autorisation ou l'absence de réponse dans le délai d'un mois justifie la présentation en non-valeurs des créances dont le recouvrement n'a pu être obtenu à l'amiable.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le Conseil municipal

- Autorise Mme Yveline ASSIER, comptable public, à émettre de façon permanente les mises en demeure de payer concernant les débiteurs de produits locaux.
- Autorise Mme Yveline ASSIER, Comptable public, à poursuivre de façon permanente par voie de saisies ou d'Opposition à Tiers Détenteurs (OTD) les débiteurs de produits locaux.
- Autorise Mme Yveline ASSIER, Comptable public, à ne pas exercer de poursuites par mise en demeure de payer les sommes inférieures à 30.00
- Autorise Mme Yveline ASSIER, Comptable public, à ne pas exercer de poursuites par voie de saisie pour les sommes inférieures à 130.00€
- Autorise Mme Yveline ASSIER, Comptable public, à ne pas exercer de poursuites par voie de vente des biens saisis si la dette est inférieure à 500.00€

IV) Informations Vers sur Selle

➤ **Présentation de M DUSSART**

- Incivilité

Vol d'un panneau d'agglomération et panneaux « Stop » à proximité de l'école. Les faits ont été signalés en gendarmerie.

- Formation des élus

Des formations sur différents thèmes sont proposées aux élus par l'Association des Maire de la Somme.

- Bâtiment technique

Le bungalow est installé, la couverture sera posée prochainement.

- Emprunt communal

Un rendez-vous est sollicité auprès de la Caisse d'Epargne afin de renégocier le taux d'emprunt de 2008 qui est actuellement à 4.74%.

- Contrats assurances des bâtiments communaux

Plusieurs compagnies d'assurances seront sollicitées pour l'établissement d'un devis concernant l'assurance des bâtiments communaux actuellement assurés par les Assurances Mutuelles de Picardie.

Les membres de la commission en charge du dossier sont : Mme ISEBE, M GUY, M CANDELIER

M CAPRON propose de solliciter M THURET, ancien conseiller, qui travaillait dans le secteur des assurances

- Salle communale

Nous attendons le plombier pour l'installation du WC handicapé.

- Courrier de M Eric MONNOYER

Lecture de la réponse de M MONNOYER concernant l'état de fossés.

- Dossier accessibilité des bâtiments

Un devis approuvé d'un montant de 1920.00€ TTC a été envoyé à la Ste ESCIER pour l'établissement d'un diagnostic d'accessibilité sur le site de la mairie et de la salle communale.

- Courrier de M Philippe DROUARD

Lecture du courrier de M DROUARD, propriétaire d'une maison rue du moulin qui demande la confirmation de la démolition du parterre et la création de places de stationnement.

- Lotissement

Le panneau du lotisseur est posé aux abords du futur lotissement.

- Vœux du maire

Auront lieu le mardi 20 janvier à 19h à la salle communale.

IV) Informations Amiens Métropole

Présentation de M DUSSART

- Budget 2015

Pas d'augmentation des impôts ni de la taxe ménagère.

V) Questions diverses

Tour de table

✓ **M DUSSART donne lecture du courrier de M CANDELIER**

- Téléthon du 3/4/5 décembre

Le Téléthon du Bord de Selle sous la présidence de M Pierre RIVET. Animation au terrain de football avec les jeunes, les vétérans et les séniors, à l'école avec l'APEVB, les enfants du regroupement et les aînés. Un repas avec animations et participation du centre de loisirs a réuni 65 personnes, chiffre qui pourrait être amélioré. Une somme de 1 118.68€ a été reversée à l'AFM.

- Candidature de Taxi

Le vendredi 12 décembre 2014 accompagnement d'un candidat taxi à la préfecture afin de créer un point de rattachement sur Vers.

A ce jour, nous n'avons pas de réponse de la préfecture.

Réunion dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance d'Amiens Métropole

Réunion le lundi 15 décembre qui a pour but de relancer le CISPD interrompu depuis 2011.

Madame la Préfète a précisé les thèmes à aborder : Stratégie et prévention, stratégie nationale, les jeunes et la violence, prévention de la violence faite aux femmes, sécurité publique.

Monsieur le procureur 3 cibles : les jeunes favoriser l'assiduité, la violence faite aux femmes « convaincre les femmes à déposer plainte », sécurité routière.

3 instances seront mises en place : une assemblée plénière et un comité restreint se réuniront 2 fois par an et des instances thématiques.

- Arbre de Noël

Mercredi 17 décembre : l'arbre de Noël a rencontré un bon succès et le public est venu nombreux assister à un spectacle de clowns.

- Chants de Noël

Jeudi 18 décembre : Chants de Noël des enfants de l'école, à la salle communale et marché de Noël.

- Noël du personnel communal

Vendredi 19 décembre à la mairie a eu lieu le Noël des agents communaux autour d'un verre de l'amitié.

- Commission

Le lundi 05 janvier, réunion des 3 commissions aménagement, fêtes, communication : original et sympa.

- Réunion à l'ESSIEE

Le jeudi 08 janvier réunion à l'ESSIEE dans le cadre du SRCE Schéma Régional de Cohérence Ecologique. Un compte rendu de la réunion doit être envoyé dans les communes.

- Vœux du maire

J'ai représenté la commune pour les vœux du maire à Longueau, Saint-Fuscien et Bovelles.

- Informations

- Mardi 13 janvier, le maître d'œuvre travaillant pour les propriétaires de la maison située au 89 route de Conty est venu signaler les difficultés rencontrées, avec le voisinage, par des entreprises intervenant sur ce site.

Je me suis rendu sur place afin de me rendre compte de la situation.

- Ligne bus B6 Amétis

Samedi 17 janvier, j'ai pris le bus B6 pour Amiens, j'ai voulu faire ressortir tout l'intérêt de prendre cette ligne.

Départ de la mairie direction Amiens (peu de monde dans le bus). Route de Conty après quelques stations, arrivée devant l'hôpital (entrée Sud) Laennec puis Résidence du Thil (desserte laboratoire d'Analyses Médicales et Leclerc à la station Campus possibilité de changement de ligne puis entrée dans l'Hôpital Sud quai B (13 minutes se sont écoulées depuis le départ) poursuite par la route de Rouen, la rue d'Elbeuf avec desserte du Cimetière Saint-Jean et la Gendarmerie des 4 Chênes, passage à proximité de la gare Saint Roch puis du Cirque, arrêt à Saint Charles, Maison de » la Culture (31 minutes depuis le départ) puis direction Amiens Nord.

Cela me semble intéressant de faire connaître cette ligne pour sa desserte.

✓ **M PROCHWICZ**

- ADSL

Lors de l'interview du Courrier Picard, un article est paru jeudi sur le de débit ADSL, le passage de la fibre optique en 2015 ou 2016. Nous aurons plus d'éléments lors de vœux du maire le mardi 20 janvier par Olivier JARDE.

- Tour de Vers

Le Tour de Vers est en phase de relecture, il manque quelques photos.

Le document historique de M Jean TOUZET fera l'objet d'un document séparé et nous le remercions pour tout le travail accompli.

Les deux documents seront distribués en même temps.

- Panneaux

Demande la possibilité de la pose d'un panneau plan de la commune avec le nom des rues à proximité de la mairie et en haut de la rue Dufour.

✓ **Mme ISEBE**

-Vitesse

M TREBOUTTE est confronté à des difficultés pour sortir de chez lui, les véhicules roulent trop vite. Serait-il possible de poser un feu clignotant et de remettre en place le panneau « Le Culmont » .

✓ **M CAPRON**

- Réunion CAUE

Le 8 décembre 2014 a eu lieu la réunion du CAUE à la DRAC pour présenter les travaux de réhabilitation écoresponsables sur les maisons bâties avant 1914. Le document est consultable en mairie.

✓ **M CARRE**

- Somme Fleurs

Nous avons fait le tour du village avec Frédéric RICHARD et M Claude ISEBE pour déterminer les endroits de fleurissement.

Entrée côté Bacouel, au Petit Léon, à la Côte de Vers et aux abords du terrain de foot soit environ un total de 500m² de commande de fleurissement à Somme Fleurs.

M RICHARD propose pour l'année prochaine de fleurir le terrain à la sortie de Vers en direction de Bacouel mais il faudra demander l'autorisation au propriétaire du terrain.

- Syndicat Rivière Selle

Les agents vont bientôt intervenir sur la rivière.

✓ **M GUY**

- Vitesse

Qu'en est-il des panneaux de signalisation à poser route de Conty afin de dissuader les conducteurs à rouler moins vite ?

M DUSSART est dans l'attente d'un rendez-vous avec M CHARLEY, responsable voirie des services Amiens Métropole pour la pose d'un radar pédagogique.

✓ **M RICHARD**

- Encombrants

A constaté qu'il reste des encombrants au Panama.

Il faudrait remettre des cailloux sur l'accès de l'atelier communal.

✓ **Mme LEFEBVRE**

- Voie

A constaté que la bâche sur le toit de la maison située au n°51bis rue de Conty est prête à s'envoler. Cela est dangereux pour les passants et les riverains.

Réunion de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le 09 Mars 2015

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 22h25.